



Département de Haute-Garonne

Commune de **BEAUVILLE**

PLU

Plan Local d'Urbanisme

Modification n°1 Approuvée le 10 juillet 2023
Révision allégée n°1 Approuvée le 10 juillet 2023
Révision allégée n°2 Approuvée le 10 juillet 2023

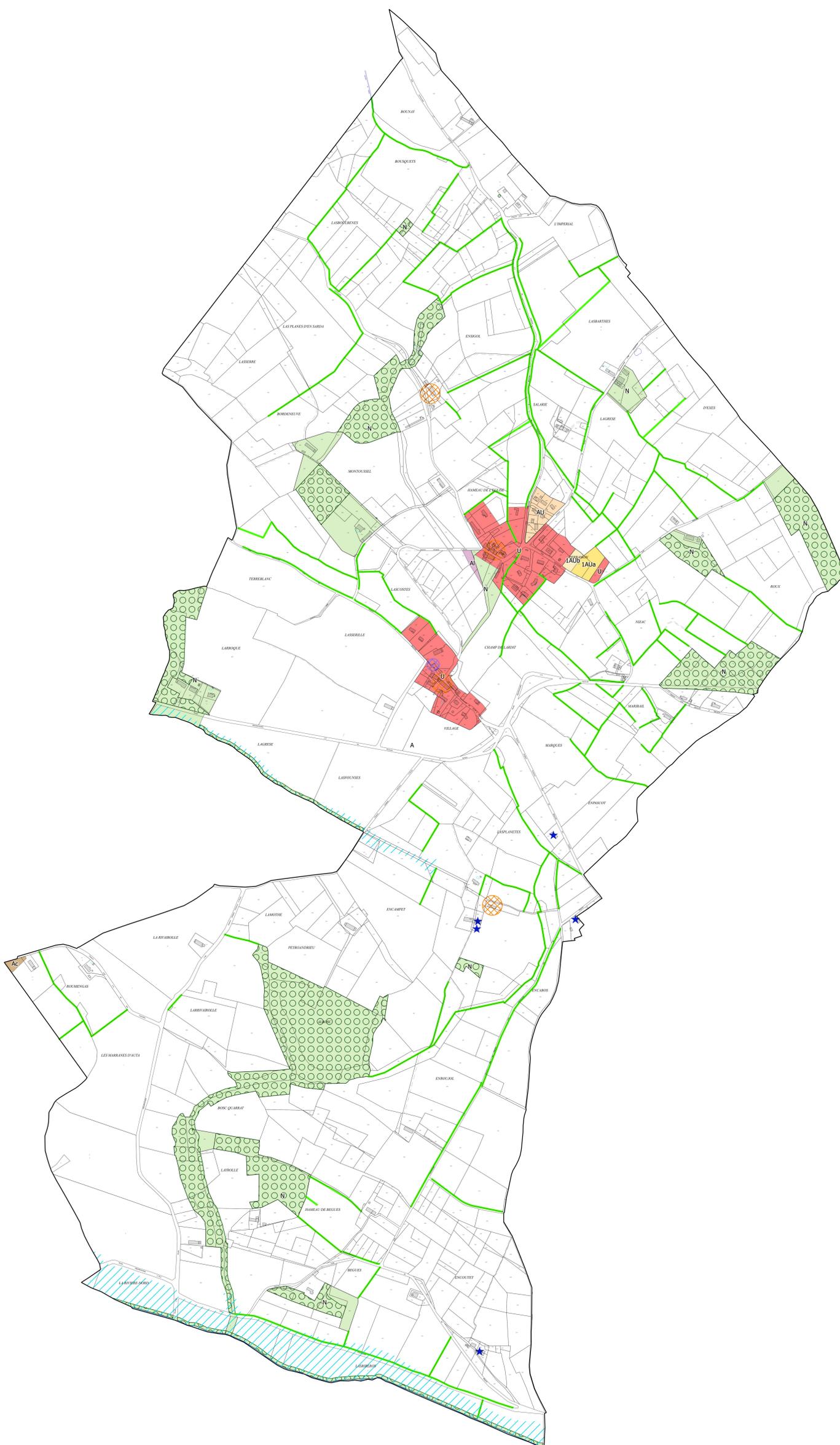
DOCUMENT GRAPHIQUE

3.

Plan d'ensemble

Echelle : 1/5000

atelier urbain *Entre Beton Et Verts*



Légende

INFORMATIONS SURFACIQUES

- Siège d'exploitation d'agricole à la date d'approbation du PLU.
- Zone inondable

PRESCRIPTIONS PONCTUELLES

- Changement de destination

PRESCRIPTIONS LINEAIRES

- Espace boisé classé

PRESCRIPTIONS SURFACIQUES

- Élément de patrimoine à préserver (La Tour) au titre de l'article L123-1-5-7° du code de l'urbanisme
- Espace boisé classé

ZONAGE

- U : zone urbaine
- AU : zone à urbaniser suite à un aménagement d'ensemble
- 1AUa : zone à urbaniser à court terme
- 1AUb : zone à urbaniser à moyen terme
- A : zone agricole
- Ac : STECAL "cabane dans les arbres"
- AI : STECAL local de rangement et toilettes publiques
- N : zone naturelle

0 500 1000 m